

Formulaire d'inscription

Permis de planter

Villepreux propose aux habitants de participer à l'embellissement de la ville grâce au « Permis de planter » !

L'idée : accorder aux particuliers l'autorisation de gérer certaines parcelles publiques en vue d'y créer des plantations. . Fleurs, légumes, vivaces et arbustes : à vous de définir votre projet et la parcelle que vous souhaitez entretenir.

Après lecture attentive du texte d'engagement de la Charte, merci de renvoyer ce questionnaire à l'adresse technique@villepreux.fr et nous vous indiquerons si votre projet peut faire l'objet d'un « Permis de planter ».

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Mail :

Emplacement ou adresse de l'espace vert public que vous souhaitez entretenir (si possible, joindre une photo et/ou un plan) :

Projet précis de plantation (espèces et quantités de plantes, fleurs, arbustes) :

